



Reillanne,
le

**DEMANDE DE PRE-RESERVATION SALLE DES
ASSOCIATIONS REILLANNE**
(à remettre au secrétariat de la mairie)

Nom (particulier, organisme, association)

Nom du président.....

Adresse.....

Mail.....@.....

Téléphone.....

Date de réservation souhaitée

Soirée ☐

Week-end ☐

La réservation de la salle devient définitive à réception de la convention signée

Pièces à fournir lors de la demande de pré-réservation :

- Attestation de police d'assurance responsabilité civile de l'année en cours
- Copie des statuts + déclaration au journal officiel (pour les associations)

Pour les réservations du week-end, il est impératif de récupérer les clés de la salle des associations le vendredi avant midi au secrétariat de la mairie et les rendre le lundi matin à 8 heures.

.....

Bon pour accord
Reillanne, le

Cachet de la mairie
Le maire

signature du demandeur